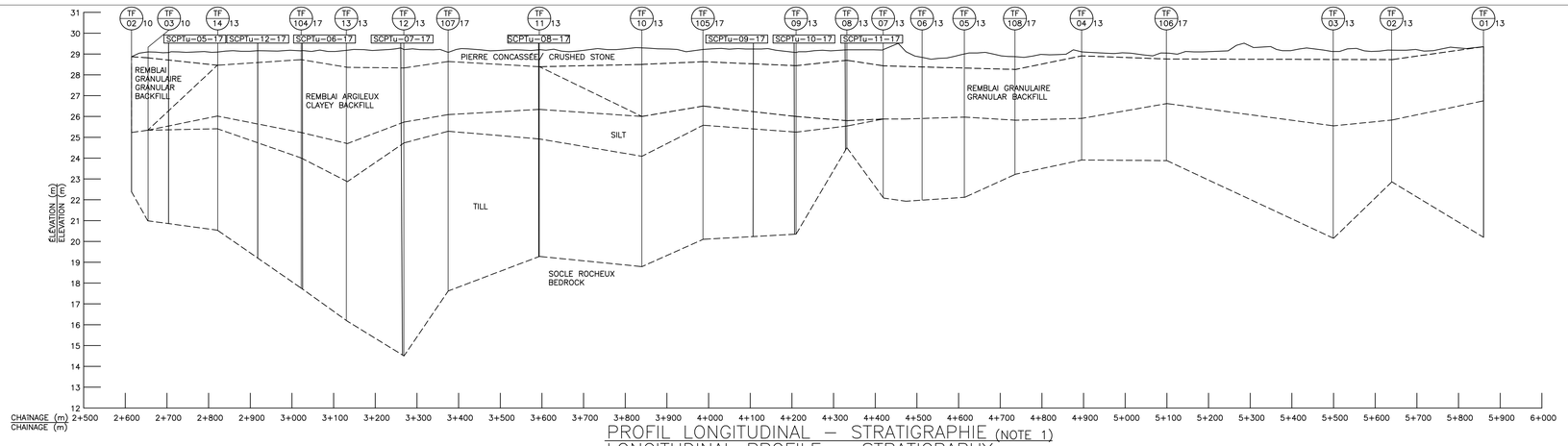

PROFIL LONGITUDINAL – STRATIGRAPHIE (NOTE 1)
LONGITUDINAL PROFILE – STRATIGRAPHY

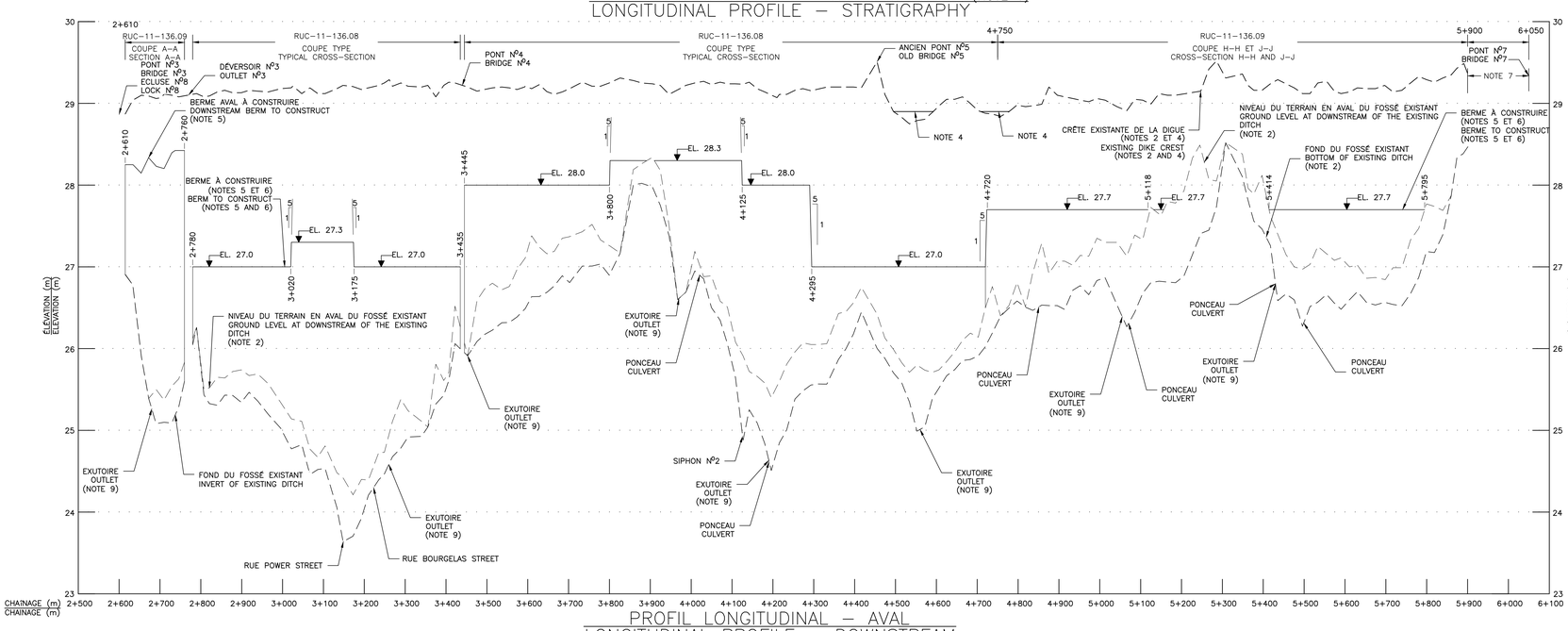

PROFIL LONGITUDINAL – AVAL
LONGITUDINAL PROFILE – DOWNSTREAM

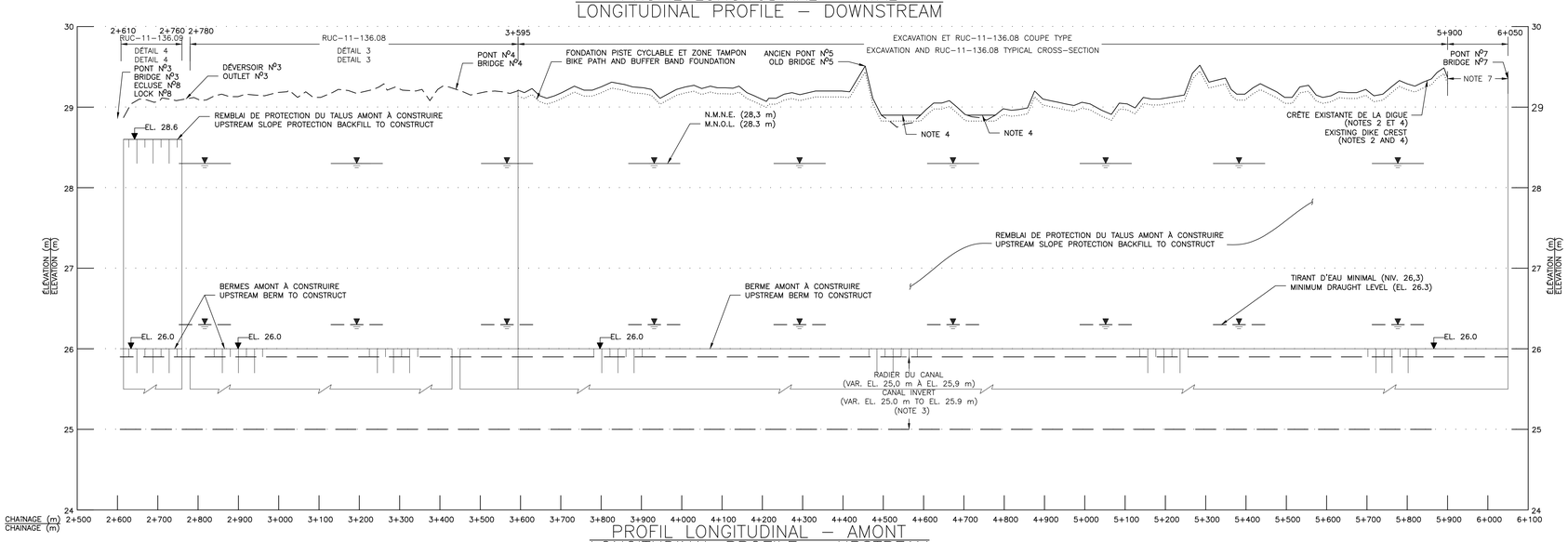

PROFIL LONGITUDINAL – AMONT
LONGITUDINAL PROFILE – UPSTREAM

7. AUCUN RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE N'A ÉTÉ EFFECTUÉE AUX PM 5+900 ET PLUS. LES TRAVAUX SERONT CONFIRMÉS SUR PLACE. NO TOPOGRAPHIC SURVEY WAS MADE BETWEEN PM 5+900 AND BRIDGE Nº7. THE SCOPE OF WORK WILL BE CONFIRMED ON SITE.

8. LES ÉLÉVATIONS DES FOSSÉS ET DES DRAINS PERFORÉS SERONT CONFIRMÉES PENDANT LES TRAVAUX PAR L'AGENCE PARCS CANADA. ELEVATIONS OF DITCH AND PERFORATED DRAINS WILL BE CONFIRMED DURING WORK BY THE PARKS CANADA AGENCY.

9. EXUTOIRE PRÉSUMÉ DU FOSSÉ AVAL. LE PROFIL DU NOUVEAU FOSSÉ OU DU DRAIN PERFORÉ DOIT ÊTRE ÉTABLI EN FONCTION DU NIVEAU DES EXUTOIRES. DES TRAVAUX DE NETTOYAGE DES EXUTOIRES POURRAIENT ÊTRE REQUIS POUR ASSURER LE DRAINAGE DU FOSSÉ ET DU DRAIN.
DOWNSTREAM PRESUMED DITCH OUTLETS. THE NEW DITCH OR PEFORATED DRAIN PROFILE SHOULD BE ESTABLISHED ACCORDING TO THE OUTLETS LEVEL. OUTLET CLEANING WORK MAY BE REQUIRED TO ENSURE PROPER DRAINAGE OF THE DITCH AND DRAIN.

LÉGENDE/LEGEND

N.M.N.E. : NIVEAU MAXIMUM NORMAL D'EXPLOITATION
M.N.O.L. : MAXIMUM NORMAL OPERATION LEVEL

— — — CRÊTE EXISTANTE DE LA DIGUE (NOTES 2 ET 4) EXISTING DIKE CREST (NOTES 2 AND 4)

——— À CONSTRUIRE TO CONSTRUCT

AVAL/DOWNSTREAM

— — — NIVEAU DU TERRAIN EN AVAL DU FOSSÉ EXISTANT (NOTE 2) GROUND ELEVATION AT EXISTING DOWNSTREAM DITCH (NOTE 2)

— — — FOND DU FOSSÉ EXISTANT (NOTE 2) INVERT OF EXISTING DITCH (NOTE 2)

AMONT/UPSTREAM

..... FONDATION PISTE CYCLABLE ET ZONE TAMPON BIKE PATH AND BUFFER BAND FOUNDATION

NIVEAU MAXIMUM NORMAL D'EXPLOITATION (28,3 m) MAXIMUM NORMAL OPERATION LEVEL (28.3 m)

TIRANT D'EAU MINIMAL (26,3 m) MINIMUM DRAUGHT LEVEL (26.3 m)

——— RADIER DU CANAL CANAL INVERT

PARCS CANADA PARKS CANADA

NOTES

1. LA STRATIGRAPHIE ILLUSTRÉE EST FOURNIE À TITRE DE RÉFÉRENCE ET D'INFORMATION SEULEMENT. ELLE EST BASÉE SUR UNE INTERPOLATION LINÉAIRE DES INTERFACES ENTRE UNITÉS STRATIGRAPHIQUES INTERPRÉTÉES AU DROIT DE CHAQUE SONDAGE ET NE REPRÉSENTE PAS LA VARIABILITÉ ANTICIPÉE DE LA STRATIGRAPHIE RÉELLE. LA NATURE DES MATÉRIAUX, LA STRATIGRAPHIE ET LA LOCALISATION DES INTERFACES ENTRE UNITÉS PEUVENT DIFFÉRER.
THE STRATIGRAPHY SHOWN IS PROVIDED FOR REFERENCE AND INFORMATION ONLY. IT IS BASED ON A LINEAR INTERPOLATION OF THE BOUNDARIES BETWEEN STRATIGRAPHIC UNITS INTERPRETED AMONG EACH BOREHOLE AND DOES NOT REPRESENT THE REAL STRATIGRAPHY'S ANTICIPED VARIABILITY. THE MATERIAL TYPES, THE STRATIGRAPHY AND THE BOUNDARIES BETWEEN STRATIGRAPHIC UNITS MAY DIFFER.

2. LES ÉLÉVATIONS DE LA CRÊTE, DU PIED AVAL DE LA DIGUE ET DU FOND DU FOSSÉ EXISTANTS SONT MONTRÉES À TITRE INDICATIF ET UNE INTERPOLATION LINÉAIRE A ÉTÉ EFFECTUÉE AVEC LES DONNÉES DE L'ARPENTAGE. LES ÉLÉVATIONS PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT SUR LE TERRAIN.
THE ELEVATIONS OF THE CREST, THE DOWNSTREAM DIKE TOE AND EXISTING DITCH INVERT ARE SHOWN FOR ILLUSTRATION PURPOSE AND A LINEAR INTERPOLATION WAS MADE WITH SURVEY DATA. ELEVATIONS MIGHT SLIGHTLY DIFFER ON THE FIELD.

3. LE NIVEAU DU RADIER (FOND) DU CANAL EST VARIABLE. LE NIVEAU RÉEL PEUT SE TROUVER À L'EXTÉRIEUR DE CETTE PLAGE PAR ENDROIT. LE NIVEAU DOIT ÊTRE VÉRIFIÉ AVANT LE DÉBUT DE L'EXCAVATION ET L'AGENCE PARCS CANADA CONFIRMERA LES DÉTAILS DE LA COUPE TYPE EN FONCTION DU NIVEAU RÉEL.
THE CANAL INVERT (BOTTOM) LEVEL IS VARIABLE. THE LEVEL MUST BE CHECKED BEFORE THE EXCAVATION BEGINS AND THE PARKS CANADA AGENCY WILL CONFIRM THE CROSS-SECTION DETAILS IN ACCORDANCE WITH THE REAL LEVEL.

4. LA CRÊTE APRÈS LA RÉFECTION DOIT AVOIR LA MÊME ÉLÉVATION QU'AVANT LES TRAVAUX ET ÊTRE AU MOINS ÉGALE À L'ÉLÉVATION 28,9 m. SE RÉFÉRER AU DÉTAIL 2 (RUC-11-136.08) POUR LE DÉTAIL DU REHAUSSEMENT DE LA CRÊTE.
THE CREST AFTER REHABILITATION MUST HAVE THE SAME ELEVATION AS BEFORE WORK AND ALWAYS BE ABOVE 28.9m. REFER TO DETAIL 2 (RUC-11-136.08) CREST RAISING DETAIL.

5. LE NIVEAU DU DESSUS DE LA BERME AVAL INDIQUÉ AU PROFIL SERA CONFIRMÉ SUR PLACE AU MOMENT DU DÉCAPAGE. SI DES ZONES HUMIDES, DES VENUES D'EAU, DES SOLS MOUS OU DES INDICES DE DÉCROCHEMENT SONT VISIBLES, LE NIVEAU DE LA BERME DOIT ÊTRE AJUSTÉ À LA HAUSSE.
THE DOWNSTREAM BERM TOP LEVEL INDICATED ON THE PROFILE WILL BE CONFIRMED ON SITE WHEN STRIPPING WILL BE CONDUCTED. IF WET ZONES, SEEPAGE, SOFT SOILS OR SURFICIAL CRACKING ARE VISIBLE, THE BERM LEVEL MUST BE ADJUSTED AND RAISED.

6. LA TRANSITION DU NIVEAU DU DESSUS DE LA BERME EN AVAL DOIT SE FAIRE SELON UNE PENTE DE 5H:1V.
DOWNSTREAM BERM TOP LEVEL TRANSITION MUST BE DONE WITH A 5H:1V SLOPE.

NO	DATE	RÉVISIONS/REVISIONS	APP.
00	10-07-19	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES ISSUED FOR TENDER	SP

SNC·LAVALIN

646180-1000-4GDD-0007-00

DESSINÉ PAR : DRAWN BY : KRITAM MAHARJAN

CONÇU PAR : DESIGN BY : LOUIS-PHILIPPE GRIMARD, ing. jr

VERIFIÉ PAR : CHECKED BY : BENOIT MATHIEU, ing.

APPROUVÉ PAR : APPROVED BY : STEPHANE PERRON, ing.

2019-07-11
Ordre des ingénieurs du Québec
Benoit Mathieu
110335

NOM DU PROJET / PROJECT TITLE
RÉFECTION DES DIGUES DU CANAL DE CHAMBLY
CHAMBLY CANAL DIKES REHABILITATION

TITRE DU DESSIN
DIGUE B8-14 RÉFECTION PROFILS

DRAWING TITLE
DIKE B8-14 REHABILITATION PROFILES

DATE 14/01/2019 | PROJ No. CHM-1445 | PLANCHE 7 PLATE

ÉCHELLE TEL INDIQUÉE/AS SHOWN | SCALE

No RÉF. / REF. No. RUC-11-136.07

2019.07.11/2:04pm

\\Eqt01\public\dept\Géotechnique\@Projets\646180 - Parcs Canada - Canal Chambly\DWGS\
646180-1000-4GDD-0007-00.dwg